



Projecteur de travail | Feu de recul



Le projecteur de travail dispose de deux homologations. ECE : R10 pour la CEM et R23 pour les feux de recul. L'utilisation comme feu de recul requiert une inclinaison de 30 degrés par rapport à la chaussée.

LxHxP:	110 x 138,84 x 45,02 mm	Voltage:	12 à 32 V
remplit la norme	R23	Capacité nominale:	25 W
CEE:		Montage:	Montage en saillie Deutsch Connector
Champ de température:	-20 à +50 °C	Info:	Comptabilité électromagnétique (totale EMV)
Type de fixation:	Fixation par bras pivotant simple		

Nombre des DELs	Flux lumineux lm	Température de couleur K	Type de protection	Longueur câble mm	Raccord	UL	N° d'article
16	2200	6000	IP67/69K	1000		1	80690324

